

## Nos partenaires

- Médecins traitants
- Infirmières libérales
- Consultations mémoire
- Services d'hospitalisation (hôpital de jour, court séjour gériatrique, soins de suite et de réadaptation)
- Accueils de Jour Alzheimer
- Plateforme d'Accompagnement et de Répit des Aidants Familiaux
- Équipe Spécialisée de Prévention et de Réadaptation A Domicile
- CLIC du Plateau de Mormal - Relais Autonomie (*Centre Local d'Information et de Coordination*)
- Réseau de santé gériatrique (Repér'Age)
- Dispositif d'Appui à la Coordination
- Services Autonomie à Domicile, aide et soins (SAD aide et soins)
- Associations

## Zone d'intervention



## Contactez-nous

Du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h et de 13h à 17h

Résidence Vauban  
25 rue Jean Jaurès  
59530 LE QUESNOY

[esa@ch-lequesnoy.fr](mailto:esa@ch-lequesnoy.fr)

Tél : 03. 27. 09. 22. 06



Centre hospitalier  
Le Quesnoy



PRESTATION DE SOINS ET DE REHABILITATION AU DOMICILE

Équipe  
Spécialisée  
Alzheimer

SERVICES AUTONOMIE  
A DOMICILE

25 rue Jean Jaurès  
59530 Le Quesnoy  
(Résidence Vauban)

## Notre équipe

Responsable  
Émilie ROGGE

Coordnatrice ESA – Ergothérapeute  
Hélène ROBEAUX

Assistants de Soins en Gériatrie  
Aline BRESSY  
Christine DOUAY  
Hélène TROCHAIN

# Maladies neuro-dégénératives

## A qui s'adresse la prestation ?

Elle s'adresse aux patients diagnostiqués ou non de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentés, à un stade précoce ou modéré.

## Comment se déroule-t-elle ?

Il s'agit d'interventions au domicile, sur prescription médicale (*non renouvelable dans l'année en cours*), réparties sur 10 à 15 séances environ d'une heure, comprenant :

► **Une évaluation au domicile**, effectuée par l'ergothérapeute.

► La programmation d'**au moins une séance par semaine**, avec l'intervention de l'ergothérapeute et/ou d'un assistant de soins en gérontologie.

► **Un bilan de fin de prise en charge** adressé au médecin traitant et au médecin spécialiste.

## Quel est le coût de cette prestation ?

Les séances sont financées intégralement par l'Assurance Maladie.

**Prévenir**  
les troubles  
du comportement

**Maintenir ou développer**  
les capacités restantes afin  
de permettre le maintien  
à domicile dans de  
bonnes conditions

**Soutenir et valoriser**  
l'action  
et le rôle de l'aidant

**Adapter**  
l'environnement :  
proposer l'adaptation  
matérielle en fonction  
des besoins

**Transférer des acquis**  
aux patients et aux aidants  
dans les situations de vie  
au quotidien

**Équipe  
Spécialisée  
Alzheimer**

**Maintenir ou développer**  
la participation aux activités  
quotidiennes

**Maintenir ou améliorer**  
l'état de santé, le bien-être  
et la qualité de vie du  
patient et de son entourage

**Maintenir ou développer**  
l'indépendance et  
l'autonomie